

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7032/Add.16
25 février 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA SITUATION DANS LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

Additif

1. Depuis mon dernier rapport sur la situation dans la République Dominicaine (S/7032/Add.15), en date du 17 février 1966, jusqu'au 24 février 1966, les renseignements ci-après m'ont été communiqués par le cabinet de mon représentant dans le pays.
2. Au cours de la période considérée, la situation dans la République Dominicaine a été généralement calme.
3. Les seuls incidents à signaler ont eu lieu au cours de la nuit du 17 au 18 février, des civils armés ayant tiré depuis la rue et du haut des toits sur des avant-postes tenus par des troupes de la Force interaméricaine de paix, dans le centre de Saint-Domingue. Il n'y a pas eu de victimes.
4. La police nationale, appuyée par des éléments de la FIP, a continué à patrouiller dans les rues de Saint-Domingue. Au cours des nuits du 22 au 23 et du 23 au 24 février, des perquisitions ont été effectuées par la police nationale dans un certain nombre de maisons de la ville et des munitions ont été découvertes et confisquées.
5. Dans la soirée du 17 février, les syndicats du Frento Obreros Unidos Pro-Sindicatos Autonomos (FOUPSA) et de la Central Sindicalizada de Trabajadores Dominicanos (CESITRADO), ainsi que la Confederación Autonoma de Sindicatos Cristianos (CASC) ont décidé de ne plus appuyer la grève générale. En conséquence, le pays a retrouvé son activité normale le lendemain.

66-04955

